

**DEMANDE D'ENGAGEMENT
KID MOTOS 2012**

à envoyer a votre Délégué 30 jours avant l'épreuve

EPREUVE DE
DATE

DROITS
D'ENGAGEMENT
REGLES
OUI NON

PILOTE .

Nom et prénom Né (e) le

**MOTOCYCLE
MARQUE**

Adresse :

Code Postal Ville

Tél. @ :

Cylindrée :

Licence du pilote : CODE : N° Club M.C

Licence de l'accompagnant Nom et Prénom Code.....N°.....

CASM N° : ou Guidon.....date d'obtention.....

COCHEZ CI-DESSOUS VOTRE CATEGORIE

50 cc AUTOMATIQUE

60cc à 65cc à VITESSE

80cc à 85 cc à VITESSE

PRESIDENTE : (où il faut envoyer les engagements) : Mlle VIVIANE PAGES Logt.1 LA RAMASSE

Avenue du président Wilson 34800 CLERMONT L'HERAULT * port : 06-30-77-95-63

Courriel: pages.viviane@orange.fr

VICE PRESIDENT : JEAN- LOUIS GUILLEM 24 rue jules dalou 66000 PERPIGNAN *06-12-10-42-15

Courriel: jean-louis.guillem@orange.fr

**JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE A VOTRE ADRESSE ET UN CHEQUE DE 30 € (27 € +3 €
TRANSPONDEUR) . CHEQUE A L'ORDRE DU CLUB ORGANISATEUR**

Engagement reçu hors délai : 35 euro * Engagement par téléphone ou le jour de la manifestation : 50 euro

Je, soussigné m'engage à respecter le règlement du KID MOTO 2012, le règlement particulier de l'épreuve ainsi que les prescriptions du code sportif de la Fédération Française de Motocyclisme.

Fait le :

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je soussigné Mr .Mmeautorise mon fils/fille Nom et Prénom.....

A participer à la manifestation éducative « KID MOTO » du..... à

Signature

Signature de l'accompagnant lors de la manifestation :.....

CONFIRMATION D'ENGAGEMENT (à remplir par le représentant du pilote)

IMPORTANT

Attention tout bulletin non rempli entièrement ou incomplet et sans l'enveloppe timbrée ne pourra être pris en considération et pas renvoyer .

Nous accusons réception de votre demande d'engagement

Signature et cachet de la présidente

Nom et prénom du pilote :

Nous vous attribuons le N° : Droit réglés : OUI NON

Ci-joint les horaires de la manifestation du :

**L'UTILISATION DE MINI MOTO OU TOUT AUTRE ENGIN A MOTEUR EST INTERDITE DANS LE
PARC ET AU ABORD DE LA PISTE SOUS PEINE DE SANCTION : 50euro (100 euro si récidive)**

La présentation du passeport technique de la moto est obligatoire